

Au conseil municipal du 20 juin

Lors de la réunion du conseil municipal du 20 juin dernier les conseillers ont tout d'abord procédé à l'élection de leurs grands électeurs qui participeront à l'élection des sénateurs des Vosges le 28 septembre prochain. Alain PIERRE, Maryvonne BRANDAZZI et Marcel BRICE ont été élus en qualité de délégués tandis que Mauricette BRANDAZZI, Vincent HUMBERT et Christine LAMBACH-UEBERSAX ont été élus en qualité de suppléants.

Le conseil a ensuite émis un avis favorable à l'adhésion de 7 communes au syndicat départemental d'assainissement non collectif et de 2 syndicats au syndicat mixte d'informatisation communale. Pour terminer sa réunion, le conseil a procédé à un ajustement budgétaire concernant le budget forêt en inscrivant une recette supplémentaire de 10 000 € à l'article 7022 coupes de bois et un crédit supplémentaire de 10 000 € à l'article 61524 entretien bois et forêts.